



ASSEMBLEA DI CORSICA

ASSEMBLEE DE CORSE

**DELIBERATION N° 20/148 CP DE LA COMMISSION PERMANENTE
APPROUVANT LES TARIFS DES PRESTATIONS DES LABORATOIRES
D'ANALYSES DU CISMONTE ET PUMONTE DE LA COLLECTIVITE DE CORSE
POUR 2021**

**CHÌ APPROVA E TARIFFE DI E PRESTAZIONE DI I LABURATORII D'ANALISI DI
CISMONTE È PUMONTI DI A CULLETTIVITÀ DI CORSICA PÈ U 2021**

REUNION DU 4 NOVEMBRE 2020

L'an deux mille vingt, le quatre novembre, la commission permanente, convoquée le 21 octobre 2020, s'est réunie sous la présidence de Mme Mattea CASALTA, Vice-Présidente de l'Assemblée de Corse.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.

Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Isabelle FELICIAGGI, Nadine NIVAGGIONI, François ORLANDI, Laura Maria POLI-ANDREANI, Rosa PROSPERI, Petr'Antone TOMASI

ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :

M. Jean-Martin MONDOLONI à Mme Christelle COMBETTE
M. Pierre POLI à Mme Mattea CASALTA
M. Jean-Guy TALAMONI à Mme Laura Maria POLI-ANDREANI
M. Hyacinthe VANNI à Mme Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS

LA COMMISSION PERMANENTE

- VU** le règlement (CE) n° 852/2004 du Parlement européen et du Conseil du 29 avril 2004 relatif à l'hygiène des denrées alimentaires,
- VU** le Code général des collectivités territoriales, titre II, livre IV, IV^{ème} partie, et notamment ses articles L. 4421-1 à L. 4426-1 et R. 4425-1 à D. 4425-53,
- VU** le Code de la santé publique du 8 mai 2017,
- VU** le Code rural et de la pêche maritime et, notamment ses articles R. 641-1 à R. 641-10, L. 202-1 et R. 202-8,

- VU** les articles L. 332-1 et L. 202-1 du Code rural et de la pêche maritime ; les compétences des Laboratoires Départementaux d'analyse sont définies dans le décret n° 2015-1902 du 30 décembre 2015 relatif aux conditions d'exécution des missions de service public,
- VU** la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence modifiée pour faire face à l'épidémie de Covid-19 et notamment son titre II,
- VU** l'ordonnance n° 2020-391 du 1^{er} avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de Covid-19,
- VU** que les laboratoires sont reconnus par la Direction du Travail comme organisme de formation, et le décret n° 2011-731 du 24 juin 2011 relatif à l'obligation de formation en matière d'hygiène alimentaire de certains établissements de restauration commerciale,
- VU** le décret n° 2015-1902 du 30 décembre 2015 relatif aux conditions d'exécution des missions de service public dont sont chargés les laboratoires départementaux d'analyses,
- VU** le décret d'application de l'article 95 de la loi NOTRe : « Les laboratoires publics d'analyses gérés par des collectivités territoriales constituent un élément essentiel de la politique publique de sécurité sanitaire ; ces laboratoires font partie intégrante du dispositif de prévention des risques et de gestion des crises sanitaires. Ils interviennent dans les domaines de la santé publique vétérinaire, de la santé végétale et dans la surveillance de la qualité de l'alimentation, des eaux potables et de l'environnement »,
- VU** le décret n° 2015-1902 du 30 décembre 2015, relatif aux conditions d'exécution des missions de service public dont sont chargés les laboratoires départementaux d'analyses,
- VU** le décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire,
- VU** les domaines d'accréditation COFRAC et l'Agrément DGAL des laboratoires d'analyses de la Collectivité site de Bastia,
- VU** la délibération n° 19/466 AC de l'Assemblée de Corse du 19 décembre 2019 relative aux tarifs des prestations des laboratoires d'analyses Cismonte et Pumonte de la Collectivité de Corse pour 2020,
- VU** la délibération n° 20/127 AC de l'Assemblée de Corse du 24 septembre 2020 approuvant la prorogation de la délégation de l'Assemblée de Corse à sa Commission Permanente,
- VU** la délibération n° 20/001 CP de la Commission Permanente du 6 mai 2020 décidant du régime dérogatoire d'organisation et de déroulement des réunions de la Commission Permanente,

SUR rapport du Président du Conseil Exécutif de Corse,

APRES avis de la Commission des Finances et de la Fiscalité,

APRES EN AVOIR DELIBERE

A l'unanimité,

Ont voté POUR (14) : Mmes et MM.

Mattea CASALTA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Isabelle FELICIAGGI, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, François ORLANDI, Laura Maria POLI-ANDREANI, Pierre POLI, Rosa PROSPERI, Petr'Antone TOMASI, Jean-Guy TALAMONI, Hyacinthe VANNI

ARTICLE PREMIER :

APPROUVE les tarifs des prestations des laboratoires d'analyses Cismonte et Pumonte de la Collectivité de Corse pour l'exercice 2021, tels que figurant en annexe.

ARTICLE 2 :

AUTORISE la réduction accordée dans le cadre de conventions sur les analyses d'eau hors marché du contrôle sanitaire pour le laboratoire Pumonte.

ARTICLE 3 :

ACCORDE une réduction de 30 % sur les analyses microbiologiques alimentaires applicables dès lors que le client signe un contrat.

ARTICLE 4 :

APPROUVE la tarification de la sous-traitance.

ARTICLE 5 :

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité de Corse.

AJACCIO, le 4 novembre 2020

Le Président de l'Assemblée de Corse,

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Jean-Guy TALAMONI

COMMISSION PERMANENTE

REUNION DU 4 NOVEMBRE 2020

RAPPORT DE MONSIEUR
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

ATTUALIZZAZIONE DI U CATALOGU DI E TARIFFE DI E
PRESTAZIONE DI I LABURATORII D'ANALISI DI
CISMONTE È PUMONTI DI A CULLETTIVITÀ DI CORSICA
PÈ U 2021

ACTUALISATION DU CATALOGUE DES TARIFS DES
PRESTATIONS DES LABORATOIRES D'ANALYSES DU
CISMONTE ET PUMONTE DE LA COLLECTIVITE DE
CORSE POUR 2021

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

Comme chaque année, il est proposé d'actualiser les tarifs appliqués par les laboratoires d'analyses de la Collectivité de Corse.

Ces tarifs, proposés pour les différents domaines d'activités des laboratoires au travers du catalogue annexé, nécessitent des ajustements.

L'actualisation proposée tient compte de l'augmentation des coûts analytiques, de la revalorisation du coût des réactifs et consommables indispensables à la réalisation des analyses, des charges salariales et de structure, mais également des tarifs pratiqués par les laboratoires publics.

Les laboratoires ont un périmètre d'activité très large : il va de la santé animale à l'environnement, en passant par l'hygiène et la chimie agroalimentaire, le contrôle sanitaire des eaux de consommation, de baignades et des eaux chaudes sanitaires.

Ils sont un outil d'expertise performant, à la pointe du progrès, qui répond aux exigences du monde agricole et industriel notamment en matière de prévention sanitaire.

Les laboratoires s'engagent sur des prestations étendues : analyses, transmissions d'information.

Les laboratoires interviennent toujours, directement ou indirectement, pour le compte des services de l'Etat que sont :

- les Directions Départementales de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP) pour des analyses en santé animale, prophylaxie principalement, et pour l'hygiène alimentaire,
- l'Agence Régionale de la Santé (ARS) pour le contrôle des eaux propres, usées, etc.,
- la Direction Départementale des Territoires et de La Mer (DDTM) et Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) pour des contrôles environnementaux.

Ils interviennent aussi pour d'autres organismes publics, comme le SATESE (intégré à l'Office d'Equipement Hydraulique).

Les laboratoires interviennent aussi pour la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL), et des laboratoires nationaux de référence.

Leur action sur le terrain s'adresse également aux organismes de restauration

collective et privée.

Les Chambres d'agriculture, la grande distribution, les Groupements de Défense Sanitaire, collectivités et établissements publics, crèches, collèges, établissements de santé, établissements sociaux et médico-sociaux, établissements pénitentiaires et les industries agro-alimentaires font partie de leurs interlocuteurs réguliers, comme les éleveurs, les instituts, les artisans des métiers de bouche ou encore les médecins vétérinaires et généralistes et les particuliers.

Pour l'année 2021, il convient à compter du 1^{er} janvier 2021, d'adopter la grille tarifaire qui concerne la majorité des analyses effectuées par les laboratoires.

De nouvelles prestations apparaissent également au catalogue, à savoir :

- pour le secteur Santé-animale nous retrouvons des analyses supplémentaires, qui consistent à rechercher et détecter directement l'agent infectieux (virus, bactérie, parasite, moisissure) dans des échantillons de nature diverse par techniques de biologie moléculaire (PCR),
 - Diagnostic viral, bactérien et parasitaire PCR (BVD / Paratuberculose / Toxoplasmose/FQ/FCO),
 - Diagnostic tuberculose.

Dans le cas de nouvelles analyses ou prestations, les laboratoires fixeront un tarif en cours d'année à partir d'une analyse ou d'une prestation comparable.

Toutefois, il est néanmoins indispensable dès le 1^{er} janvier 2021 d'adopter le catalogue des tarifs des laboratoires Cismonte et Pumonte.

Les modalités exposées n'induisent aucune incidence financière en dépenses.

Les recettes générées par ces tarifs seront imputées au chapitre 936 des budgets annexes des laboratoires.

En conséquence, il vous est proposé :

- d'approuver les tarifs des prestations des Laboratoires d'analyses Cismonte et Pumonte de la Collectivité de Corse, à compter du 1^{er} janvier 2021, tels que figurant en annexe.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

TARIFS LABORATOIRES 2021 (LABORATOIRES DU CISMONTE ET DU PUMONTE)



<i>Libellé</i>	<i>Pages</i>
INFORMATIONS PRATIQUES HORAIRES / ADRESSE SITES	2
PRESTATIONS	3
EAUX PLANS DE CONTRÔLE DES EAUX	4 - 9
CHIMIE DES EAUX DE CONSOMMATION HUMAINE	
CHIMIE DANS LES EAUX USEES - DE MER - BOUES - SEDIMENTS	
BACTERIOLOGIE DES EAUX Eaux de consommation/de surfaces/de piscines/à usages thérapeutiques et embouteillées Eaux usées/eaux d'environnement et de baignade (mer et rivière) Système de bouchage destinés aux eaux conditionnées Récipients vides destiné aux eaux conditionnées Materiovigilance	
HYGIENE DES ALIMENTS PARAMETRES ISOLES / CONTRÔLE DE SURFACE ETUDE DE VIEILLESSEMENT	10
BIOLOGIE VETERINAIRE Autopsie Bactériologie Clinique Parasitologie Sérologie PCR	11-12
CHIMIE AGROALIMENTAIRE VINS / PRODUITS LAITIERS CORPS GRAS / FARINE DE CHATAIGNES / DIVERS / FRUIT	13
HYGIENE ENVIRONNEMENT SANTE CONTRÔLE MICROBIOLOGIQUE DE SURFACE CONTRÔLE MICROBIOLOGIQUE DE L'AIR / LEGIONELLA	14
FORMATIONS - CONSEILS	15

HORAIRES D'OUVERTURE

De 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 site CISMONTE ET CORTE

De 8h00 à 17h00 site PUMONTE

FACTURATION.

La facturation se fait à la prestation, sauf dans certains cas de dérogation.
Le paiement des factures se fait en espèce, par chèque, par virement bancaire
à la réception de la facture émise par la régie de recettes.

Les paiements sont envoyés aux adresses suivantes :

SITE BASTIA :

Mr. Le Président de la Collectivité de Corse
Laboratoire d'Analyses Cismonte
Parc Technologique d'ERBAJOLO
20600 BASTIA
RIB : 10071 20000 00002000256 22

SITE AJACCIO :

Mr. Le Président de la Collectivité de Corse
Laboratoire d'Analyses Pumonte
22, Rue François Pietri BP 60969
20700 AJACCIO
RIB : 10071 20000 00002000201 90

INFORMATIONS, DEVIS, PRESTATIONS NE FIGURANT PAS

Pour toute analyse ou prestation non proposée dans le catalogue de services.
Il sera systématiquement appliqué le tarif d'une analyse ou d'une prestation.
En cas de sous-traitance le tarif prendra en compte le coût de la prestation.

SITE SUR CORTE :

Laboratoire d'Analyses Cismonte
Site Corte
Zone artisanale - RN 200
20250 CORTE
Tél : 04.95.59.50.90
Fax : 04.95.46.15.73

SITE SUR BASTIA :

Laboratoire d'Analyses Cismonte
Parc Technologique d'ERBAJOLO
20600 BASTIA
Tél : 04.95.59.50.50

SITE SUR AJACCIO :

Laboratoire d'Analyses Pumonte
22, Rue François Pietri BP 60969

PRESTATIONS

<i>Frais de prélèvements eaux</i>	Tarif en € HT
pompage (piézomètre, CPSP...)	55,00 €
Prélèvement Bayler	16,00 €
Frais prélèvements eaux	30,00 €
Frais kilométriques/10km eaux	7,00 €
<i>Frais de déplacements</i>	Tarif en € HT
Frais de déplacement ou de prélèvements (hors département)	29,10 €
Frais de déplacement ou de prélèvements (département)	8,70 €
<i>Frais de collectes</i>	Tarif en € HT
Frais de collectes : déplacement entre 0 et 40km A/R	8,70 €
Frais de collectes : déplacement entre 41 et 140 km A/R	16,00 €
Frais de collectes : déplacement au-delà de 141km A/R	29,10 €
<i>Prestations hors laboratoire</i>	Tarif en € HT
L'heure de technicien	55,00 €
Heure Ingénieur	110,00 €
<i>Frais d'expéditions</i>	
Expédition de colis par transporteur suivant tarif en vigueur	
Expédition Chronopost suivant tarif en vigueur	
transport glacière par CFC prise en charge Aller /Retour(suivant tarif en vigueur)	
<i>Frais Administratifs</i>	Tarif en € HT
Confection de colis	10,00 €
Confection de colis infectieux: agréé type UN 2814 modèle moyen	54,04 €
agréé type UN 3373 petit modèle	16,48 €
agréé type UN 3373 moyen modèle	26,01 €
agréé type UN 3373 grand modèle	50,00 €
Confection de colis: triple emballage: petit:	15,00 €
moyen:	25,00 €
grand:	40,00 €
Duplication de dossier ou télécopie	2,62 €
Fourniture de matériel de prélèvement	3,50 €
Frais de dossier , prise en charge	6,80 €
<i>Flaconnages</i>	Tarif en € HT
Flacon bactériologie eaux simple (BAC, BAI...)	2,50 €
Flacon salmonelles / bactériologie sur 250 ml (BMO, BCD...)	5,50 €
Flacon legionella	2,50 €
Flacon eaux usée simple (DBO DCO MES)	2,50 €
Flacons type CHIMIE Simple (ex pH CDT...)	3,00 €
flacons chimie de base	9,50 €
Flacons chimie Métaux	2,50 €
Flacons chimie élaborée	12,00 €
Flacons type Hydrocarbures, Pesticides	5,50 €
Flacons type D1, D1x, Mouillage, PIS,	5,50 €
Flacons type P1, BAC1+C2, P7,R,RSS, RPS...	12,00 €
Flacons type D1D2S, P1P2S, D1D2/D1D2M, RCS, RP, P7comp	18,00 €
Flacons type RS, ADP, ADS, P1P2, RC...	32,00 €

PLANS DE CONTRÔLE DES EAUX (SITE AJACCIO)

contrôle légal selon marché ARS N°ARSCORSE022017 du 17/02/2017

CHIMIE DES EAUX (SITE AJACCIO)

PREPARATIONS SPECIFIQUES

Selon les analyses un traitement préalable peut être nécessaire.

Désignation	Total HT
Minéralisation acide	6,00 €
Extraction par solvant (pour PCB,HPA,Hydrocarbure)	34,00 €
Préparation échantillon	10,06 €
Préparations spéciales	17,00 €

EAUX DOUCES (CONSOMMATION HUMAINE/ ENVIRONNEMENT / BAIGNADE PISCINE HORS MARCHÉ ARS)

Paramètres déterminés in situ

Désignation	Total HT
pH mesuré sur place	4,42 €
Chloramine	4,42 €
Chlore Libre	4,42 €
Chlore Total	4,42 €
Chlore libre actif	4,42 €
Stabilisant	4,42 €
Température de l'eau et de l'air	2,52 €
Oxygène Dissous % Saturation	4,42 €
Conductivité	4,42 €
Résistivité	4,42 €
potentiel redox	5,60 €
Transparence secchi	26,01 €

Paramètres organoleptiques

Désignation	Total HT
Aspect, Odeur, Couleur (qualitatif)	0,00 €
Hydrogène Sulfuré (rech. organoleptique)	2,52 €

Paramètres Physico-chimiques

Désignation	Total HT
Préparation échantillons	4,18 €
Ammonium (NH ₄) ISO11732	7,14 €
Azote Global (N de NO ₂ ,NO ₃ et NTK) NGSAISIE	32,92 €
Azote Kjeldhal (en N) NTK	20,52 €
Bromates	26,59 €
Carbonates / Hydrogénocarbonates CO ₃ +HCO ₃ (TA-TAC)	4,52 €
Carbone Organique Dissous (COD)	41,89 €
Carbone Organique Total (COT)	41,89 €
Chlorites (ClO ₂ ⁻)	26,59 €
Chlorophylle A et phéopigments	39,10 €
Chlorures (Cl ⁻)	6,20 €
Coloration après Filtration simple	5,20 €
Coloration.	5,20 €
Conductivité .	4,42 €
Cyanures Totaux.	32,87 €
DBO ₅ .	26,80 €
DBO ₅ non dilué.	26,80 €
DCO Demande chimique en oxygène nd.	18,76 €
DCO dissoute.	18,76 €
Equilibre calco carbonique	17,88 €
Essai au marbre pH	4,42 €

Essai au marbre TAC	4,52 €
Fluorure (F)	6,20 €
Hydrogène sulfuré (H2S)	5,36 €
Indice de phénols	32,87 €
Matières en suspension organique nd	11,12 €
Matières en Suspension Totales nd.	11,12 €
Matières en suspensions minérales	11,12 €
Matières organiques à 254 nm.	5,87 €
Nitrates (NO3)	6,20 €
Nitrites (NO2)	6,20 €
Orthophosphates (PO4)	6,20 €
Oxygène Dissous électrode. (O2)	4,42 €
Perméabilité aux U.V. (50mm à 240nm)	5,87 €
pH .	4,42 €
Phosphore total (PT)	22,62 €
Résidu sec à 105°C	11,12 €
Salinité	6,20 €
Sulfates. (SO4)	8,38 €
Titre Alcalimétrique TA / Titre Alcalimétrique Complet. TAC	4,52 €
Turbidité Néphélométrique (NTU).	4,42 €

Micropolluants minéraux chimie élémentaire	
<i>Désignation</i>	Total HT
Titre Hydrotimétrique. (TH calcule avec Ca + Mg)	45,24 €
Dureté calcique (TCA calcule avec Ca)	22,62 €
Dureté magnésienne (TMG calcule avec Mg)	22,62 €
Aluminium Total. (Al)	22,62 €
Antimoine. (Sb)	22,62 €
Argent. (Ag)	22,62 €
Arsenic.(As)	22,62 €
Baryum.(Ba)	22,62 €
Bore.(B)	22,62 €
Cadmium.(Cd)	22,62 €
Calcium.(Ca)	22,62 €
Chrome.(Cr)	22,62 €
Cobalt.(Co)	22,62 €
Cuivre.(Cu)	22,62 €
Etain.(Sn)	22,62 €
Fer Particulaire.(Fe)	22,62 €
Fer Dissous.	22,62 €
Fer Total.(Fe)	22,62 €
Lithium,(Li)	22,62 €
Magnésium.(Mg)	22,62 €
Manganèse Total.(Mn)	22,62 €
Mercure.(Hg)	49,42 €
Nickel.(Ni)	22,62 €
Plomb.(Pb)	22,62 €
Potassium.(K)	22,62 €
Phosphore.(P)	22,62 €
Sélénium.(Se)	22,62 €
Silice (SiO2)	22,62 €
Sodium.(Na)	22,62 €
Strontium.(Sr)	22,62 €
Titane. (Ti)	22,62 €

Vanadium. (V)	22,62 €
Zinc.(Zn)	22,62 €

Paramètres micropolluants organiques	
<i>Désignation</i>	Total HT
Solvant chloré (1,1,2,2 Tetrachloroéthylène)	91,50 €
Hydrocarbures (Indice CH2)	125,67 €
Hydrocarb.Polycycl.Arom.(6 subst du contrôle légal ou 17 subst.eau d'environnement)	99,19 €
Polychlorobiphényl (8 congénères)	125,67 €
Pesticides Chlorés (11 paramètres)	125,67 €
THM,Composés organo halogénés volatils	91,50 €
BTEX (benzène -toluène-xylène para ortho méta)	91,50 €
Chlorure de Vinyle	86,19 €

EAUX DE REJET (STEP/ INDUSTRIELLES...)

Paramètres Physico-chimiques	
<i>Désignation</i>	Total HT
Préparation pour les eaux usées par échantillon	10,06 €
Ammonium (NH4) ISO11732.	7,14 €
Azote Global (N de NO2,NO3 et NTK) NG.	32,92 €
Azote Kjeldhal (en N) NTK.	20,52 €
DBO5 demande biologique en oxygène sur 5 jours	26,80 €
DCO Demande chimique en oxygène nd.	18,76 €
Matières décantables 2H.	6,24 €
Matières en suspension organique nd	11,12 €
Matières en Suspension Totales nd.	11,12 €
Matières en suspensions minérales	11,12 €
Nitrates (NO3) par microméthode	6,20 €
Nitrites (NO2) par microméthode	6,20 €
Phosphore total	22,62 €
Orthophosphates (PO4)	6,20 €
<i>autres paramètres nous consulter</i>	
Micropolluants minéraux - chimie élémentaire	

Désignation

autres paramètres nous consulter

Paramètres micropolluants organiques

Désignation

autres paramètres nous consulter

EAUX SALINES ET SAUMATRES

<i>Désignation</i>	Total HT
Ammonium (NH4R) .	12,50 €
Azote Global (N de NO2,NO3 et NTK) NGMICROMOL	45,52 €
Azote Kjeldhal (en N) NTK.	20,52 €
Carbone Organique Dissous.	41,89 €
Carbone Organique Total.	41,89 €
Chlorophylle A et phéopigments	39,10 €
Nitrates (NO3R).	12,50 €
Nitrites (NO2R).	12,50 €
Orthophosphates (PO4R).	12,50 €
Salinité	6,20 €

autres paramètres nous consulter

BOUES

<i>Désignation</i>	Total HT
Matières sèches totales à 105°C (MS105)	17,42 €
Matières sèches Volatiles (assimilée à M.Organique) (calcul MS105 et MSM525) prix si demandées seules	34,83 €
Matières sèches Minerales à 525°C (MSM525)	17,42 €
<i>Les autres paramètres sont sous traités dans un laboratoire accrédité, Il est possible de s'informer du coût total de l'analyse auprès de nos services.</i>	

SEDIMENTS

<i>Désignation</i>
<i>Les autres paramètres sont sous traités dans un laboratoire accrédité, Il est possible de s'informer du coût total de l'analyse auprès de nos services.</i>

BACTERIOLOGIE DES EAUX**EAUX DE CONSOMMATION / DE SURFACE / DE PISCINES /
A USAGES THERAPEUTIQUES ET EMBOUTEILLEES**

Désignation	Total HT
Micro-organismes revivifiables à 22°C-72 H.	4,12 €
Micro-organismes revivifiables à 36°C-48 H.	4,12 €
Coliformes Totaux .	19,09 €
Escherichia-coli (remplace les coliformes thermotolérants)	19,09 €
Entérocoques intestinaux (remplace streptocoques fécaux).	9,55 €
Salmonelles.	58,89 €
Bactérie sulfito-réductrices y compris les spores (n/100ml).	9,19 €
Levures et moisissure	10,30 €
Micro-organismes revivifiables à 36°C-48 H.et à 22°C-72 H (Contrôle réalisé dans le cadre de la materiovigilance, dialyse)	22,84 €
Pseudomonas aeruginosa.	20,77 €
Pseudomonas Fluorescens.	31,91 €
Staphylocoques. Totaux	21,27 €
Staphylocoques pathogènes.	21,27 €
Identification de germe	41,89 €

**EAUX USEES / EAUX D'ENVIRONNEMENT
ET DE BAINADE (MER ET RIVIERE)**

Désignation	Total HT
Escherichia Coli /100 ml. (NPP)	28,43 €
Entérocoques intestinaux/ 100 ml (NPP)	28,43 €
Oeufs d'helminthes	9,48 €
Coliformes Totaux .	19,09 €

SYSTEMES DE BOUCHAGE DESTINES AUX EAUX CONDITIONNEES

Désignation	Total HT
Micro-organismes revivifiables à 22°C	5,27 €
Micro-organismes revivifiables à 37°C	5,27 €
Coliformes Thermotolérants.	21,06 €
Streptocoques fécaux	10,53 €

RECIPIENTS VIDES DESTINES AUX EAUX CONDITIONNEES

Désignation	Total HT
Micro-organismes revivifiables à 22°C	15,80 €
Micro-organismes revivifiables à 37°C	15,80 €
Coliformes Thermotolérants.	63,19 €
Streptocoques fécaux	31,60 €

RECHERCHE ALGATE DANS L'EAU DE MER

Désignation	Total HT
Numération d'Ostreopsis spp. par la méthode des lames de Sedgewick-Rafter.	100,00 €

AEROBIOCONTAMINATION

Désignation	Total HT
Analyse bactériologique de l'air (prélèvement effectué par le laboratoire) germes totaux, levures et moisissures	23,00 €
Analyse microbiologique de surface (prélèvement et fourniture effectué par le client)	5,00 €
Analyse microbiologique de l'air (prélèvement et fourniture effectué par le client)	5,00 €

MATERIOVIGILANCE

Le laboratoire propose un service analytique concernant la materiovigilance:
Analyses d'eaux de réseau.
Analyses d'eaux de piscines de rééducation.
Analyses d'eaux de rinçage des endoscopes.
Analyses d'eaux bactériologiquement maîtrisées.
Analyses d'endoscopes.
Analyses d'eaux pour hémodialyses.
Contrôle microbiologique des surfaces .
Contrôle microbiologique de l'air.
Nous consulter pour demandes spécifiques et convention ou établissement de devis.

HYGIENE DES ALIMENTS

Préparation des échantillons

<i>Désignation</i>	Tarif en € HT
Coquillages / lot	8,40 €
Autres produits	1,50 €

Paramètres physico-chimiques

<i>Désignation</i>	Tarif en € HT
Température à réception	2,50 €
pH	3,90 €
AW (activité de l'eau)	10,00 €

Paramètres microbiologiques

<i>Désignation</i>	Tarif en € HT
Anaérobie sulfito-réducteurs (ASR.)	10,30 €
Clostridium perfringens	10,30 €
Bacillus cereus	10,30 €
Coliformes totaux à 30°C	7,60 €
Coliformes Thermotolérants à 44°C	7,60 €
Germes mésophiles totaux	7,60 €
Entérobacteriaceae	10,30 €
Escherichia Coli	10,30 €
Escherichia Coli bêta-glucuronidase positive	10,30 €
Escherichia Coli bêta-glucuronidase positive (coquillages)	25,00 €
Levures et moisissures	10,30 €
Micro-organismes aérobies à 30°C	7,60 €
Flore lactique	7,60 €
Recherche de Listeria monocytogenes	25,00 €
Identification de souches	10,00 €
Numération Listeria monocytogenes	22,20 €
Pseudomonas	10,30 €
Salmonelles spp.	25,40 €
Staphylocoques à coagulase positive	10,30 €
Phosphatase alcaline	10,00 €
Campylobacter	50,00 €
Histamine	60,00 €
Recherche Entérotoxines	nous consulter

Service Technique et Scientifique

<i>Désignation</i>	Tarif en € HT
Production de Ferments locaux	
Le litre de ferments	9,00 €
Conserves	
Stabilité conserve par lot	30,00 €
Etude de vieillissement, Durée de vie microbiologique, selon le plan d'échantillonnage défini	nous consulter

Paramètres d'environnement

<i>Désignation</i>	Tarif en € HT
Lame de surface fourniture et lecture (2 paramètres)	10,00 €
Lame de surface fourniture et lecture (1 paramètre)	5,00 €
Bactériologie Gélose mains	10,00 €
Ecouvillon Staphylocoque à coagulase positive	11,40 €
Ecouvillon Escherichia Coli	11,40 €
Ecouvillon Levures et moisissures	11,40 €
Lingette Listeria monocytogenes	26,60 €
Lingette Salmonelle	26,60 €
Lame de surface carcasse	10,00 €

BIOLOGIE VETERINAIRE

Prophylaxies réglementées
Opérations de prophylaxies collectives et de police sanitaire
organisées par l'Etat (La DDCSPP)

Autopsie	
Désignation	Tarif en € HT
Autopsie carnivore, ovin, caprin, porc	100,00 €
Autopsie petits animaux élevage	70,00 €
Autopsie grands animaux	230,00 €
1/2 h vétérinaire conventionné	60,00 €
Prélèvements Avorton ovin, caprin, porc, carnivore	40,00 €
Autopsie sommaire pour prise d'échantillon	40,00 €
Prélèvement Avorton de veau	80,00 €

Bactériologie	
Désignation	Tarif en € HT
Bactérioscopie après coloration simple (GRAM, RAL)	6,00 €
Bactérioscopie après coloration spéciale (Ziehl, Stamp)	9,00 €
Mise en culture sur milieux spéciaux	9,00 €
Identification d'une souche	10,00 €
Antibiogramme	20,00 €
Mycologie	20,00 €

Parasitologie	
Désignation	Tarif en € HT
Forfait analyses coproscopiques	31,00 €
Examen parasitologique direct	6,00 €
Préparation des fèces de mélange	4,00 €
Recherche parasitaire en coprologie par flottaison (numération en lame de Mac Master)	11,00 €
Recherche parasitaire en coprologie par technique Mini- Flotac	11,00 €
Recherche d' œufs lourds(trématodes) par flottaison et sédimentation en colonne	10,00 €
Recherche parasitaire en coprologie par techniques physico-chimiques	15,00 €
Recherche de Giardia spp, par méthode immuno- enzymatique détectant les antigènes sur fèces	15,00 €
Recherche de parasites sanguins (piroplasmes, filaires...) après coloration M.G.G.	15,00 €
Recherche de larve de trichine.	100,00 €

Sérologie	
Désignation	Tarif en € HT
Traitement de l'échantillon 0 à 100 échantillons (prophylaxie)	6,00 €
Traitement de l'échantillon 101 à 500 échantillons (prophylaxie)	9,00 €
Traitement de l'échantillon 501 échantillons et plus (prophylaxie)	12,00 €
Instruction de projet(à la demande mise en place nouvelle analyse)	50,00 €

Sérothèque (par sérum)	0,50 €
Brucellose (Epreuve à l'antigène tamponné)	3,30 €
Brucellose (Fixation du complément)	6,07 €
Brucellose (ELISA) Mélange	7,00 €
Leucose bovine (ELISA) Mélange	7,00 €
Fièvre catarrhale (ELISA)	7,00 €
Rhinotrachéite infectieuse bovine (ELISA)	6,23 €
Paratuberculose (ELISA)	7,27 €
Aujeszký (ELISA)	7,27 €
Varron (ELISA)	7,27 €
Leishmaniose (Immunofluorescence)	19,22 €
Test interféron tuberculose (Protocole technique fournisseur)	30,00 €
ELISA tuberculose (Protocole technique fournisseur)	20,00 €

Hématologie site CISMONTÉ

<i>Désignation</i>	Tarif en € HT
Hématologie numération et formule sanguine	15,00 €
Diagnostic Biologique (15 paramètres)	30,00 €

PCR - TEMPS REEL

<i>Désignation</i>	Tarif en € HT
Diagnostic viral, bactérien et parasitaire PCR individuel : (BVD / Paratuberculose / Toxoplasmose/FQ/FCO)	38,00 €
Diagnostic tuberculose	45,00 €
PCR mélange	45,00 €

BIOLOGIE VETERINAIRE

PCR - TEMPS REEL

<i>Désignation</i>	Tarif en € HT
Diagnostic viral, bactérien et parasitaire PCR individuel : (BVD / Paratuberculose / Toxoplasmose/FQ/FCO)	38,00 €
Diagnostic turberculose	45,00 €
PCR mélange	45,00 €

CHIMIE AGROALIMENTAIRE ET AGRONOMIQUE (SITE BASTIA)

VINS (Domaine LAB GTA 78, ERQ E7/61)	
	Tarif en € HT
Titre Alcoométrique volumique (Accrédité COFRAC, Méthode IRTF)	4,00 €
Titre Alcoométrique volumique (Accrédité COFRAC, Méthode OIV)	5,00 €
Sucres réducteurs (Méthode IRTF)	3,70 €
Sucres réducteurs (Accrédité COFRAC, Méthode OIV)	7,00 €
Glucose – Fructose (Accrédité COFRAC, Méthode OIV)	7,00 €
Acidité Totale (Méthode IRTF)	3,70 €
Acidité Totale (Accrédité COFRAC, Méthode OIV)	4,50 €
pH (Méthode Potentiométrie)	3,70 €
Acidité Volatile (Accrédité COFRAC, Méthode IRTF)	3,70 €
Acidité Volatile (Accrédité COFRAC, Méthode OIV)	6,00 €
Acide malique (Méthode IRTF)	3,70 €
Acide L-malique (Accrédité COFRAC, Méthode OIV)	6,00 €
Acide lactique (Méthode IRTF)	3,70 €
Fermentation Malo – Lactique (Accrédité COFRAC, Méthode OIV)	5,00 €
Masse Volumique (Méthode IRTF)	3,70 €
Masse Volumique (Accrédité COFRAC, Méthode Aréométrie)	5,00 €
Extrait Sec Méthode Densimétrie (Accrédité COFRAC)	1,00 €
Titre Alcoométrique Volumique Total (Calcul)	1,00 €
Dioxyde de Soufre Libre (Iodométrie)	3,70 €
Dioxyde de Soufre Libre (Distillation)	5,50 €
Dioxyde de Soufre Total (Iodométrie)	3,70 €
Dioxyde de Soufre Total (Accrédité COFRAC, Méthode OIV)	5,50 €
Dioxyde de Carbone (Méthode IRTF)	3,70 €
Plan de contrôle vin (Accrédité COFRAC, Méthode OIV)	33,00 €
PRODUITS LAITIERS	
	Tarif en € HT
Extrait sec (ES)	8,00 €
Matières grasses (MG)	8,00 €
Plan de contrôle analyses de Brocciu (Extrait sec (ES) et Matières grasses (MG))	16,00 €
CORPS GRAS	
	Tarif en € HT
Acidité grasse (AG)	12,00 €
Indice de peroxyde (IP)	12,00 €
Plan de contrôle des analyses de corps gras (AG, IP, AOC)	24,00 €
FARINES DE CHATAIGNES	
	Tarif en € HT
Extrait sec (ES)	6,00 €
Granulométrie (par tamis)	10,00 €
Plan de contrôle farine de châtaigne AOC	26,00 €
DIVERS	
	Tarif en € HT
Teneur en eau dans combustibles méditerranéens	6,00 €
Extrait sec fruits secs	6,00 €
FRUITS	
	Tarif en € HT
Contrôle de maturité (pomelos, oranges, clémentines, raisin, kiwis)	7,00 €

HYGIENE - ENVIRONNEMENT - SANTE (SITE CORTE)

CONTRÔLE MICROBIOLOGIQUE DE SURFACE

	Tarif en € HT
Analyse microbiologique de surface (prélèvement effectué par le laboratoire)	10,00 €
Analyse microbiologique de surface (recherche spécifique)	15,00 €
Analyse microbiologique de surface (écouvillon)	45,00 €
Analyse microbiologique de surface (prélèvement effectué par le client)	5,00 €

CONTRÔLE MICROBIOLOGIQUE DE L'AIR

	Tarif en € HT
Analyse bactériologique de l'air (prélèvement effectué par le laboratoire) germes totaux, levures, moisissures	23,00 €
Classification microbiologique de l'air dans les zones à atmosphère contrôlée	15,00 €
Classification particulaire de l'air dans les zones à atmosphère contrôlée	40,00 €
Analyse microbiologique de l'air (prélèvement effectué par le client)	5,00 €
Mesure particulaire de l'air	45,00 €

LEGIONELLA (Domaine LAB GTA 29/23, Norme NFT90-431)

	Tarif en € HT
Recherche et dénombrement de Légionella et Legionella pneumophila (Accrédité COFRAC, N FT 90-431)	60,00 €
Prélèvement, Recherche et dénombrement de Légionella et Legionella pneumophila (Accrédité COFRAC, N FT 90-431) et suivi sanitaire	90,00 €
Détermination du sérotype des Legionella (Accrédité COFRAC, NFT 90-431)	100,00 €
Recherche Legionella écouvillon	50,00 €
Recherche des inhibiteurs	17,00 €
Recherche de biocide	2,50 €
Mesure de la conductivité	4,50 €
Carnet sanitaire : (accompagnement et rédaction)	200,00 €

FORMATIONS - CONSEILS

ETUDE ET DEVELOPPEMENT DE PROJET

	Tarif en € HT
Dossier d'Agrément (Tarif horaire)	150,00 €
Mise en place d'un plan de maîtrise sanitaire(Tarif horaire)	150,00 €
Heure d'audit	150,00 €
FORMATION	
	Tarif en € HT
Heure de formation	100,00 €

Toutes ces prestations peuvent faire l'objet de convention.

Nous consulter pour tout devis.